

Le SDEN 29

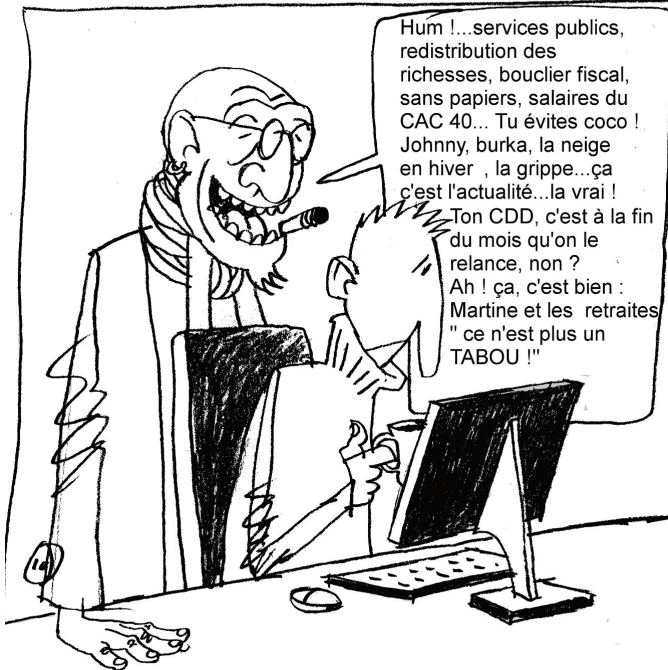
LE JOURNAL DES ENSEIGNANTS DE LA CGT



janvier
2009
n° 63

une bonne année à tous

JOURNALISTES



Hum !...services publics, redistribution des richesses, bouclier fiscal, sans papiers, salaires du CAC 40... Tu évites coco ! Johnny, burka, la neige en hiver, la grippe...ça c'est l'actualité...la vrai !
-Ton CDD, c'est à la fin du mois qu'on le relance, non ?
Ah ! ça, c'est bien : Martine et les retraites " ce n'est plus un TABOU !"

Il paraît que le chômage va baisser. Si, c'est vrai, c'est le Président qui l'a dit à la télé. Les 5 millions de personnes privées d'emplois et le million d'autres qui arrivent en fin de droit vont apprécier. Pourtant les annonces de licenciements continuent, comme chez Total à Dunkerque alors que le groupe a fait près de 9 milliards de bénéfices en 2009.

La réforme de l'Etat, la mise en œuvre de la RGPP et les réformes qui en découlent asphyxient tous les services publics : l'Hôpital, la Poste, l'Ecole... Supprimer un emploi sur deux des fonctionnaires partant à la retraite va sans aucun doute améliorer la question de l'emploi, enfin si l'on en croit toujours le discours présidentiel.

Cet aspect va également intéresser les jeunes qui s'engagent dans le parcours de plus en plus difficile pour devenir enseignant. Et ce n'est pas la réforme de la formation des maîtres qui facilitera la tâche.

Et s'ils ne décrochent pas le sésame et qu'ils deviennent contractuels, ils pourront être titularisés, comme tous ceux qui vivent déjà cette

précarité dans la fonction publique. Il l'a dit aussi ... non ? Et les salairesNe parlons pas de Proglio. La solution gouvernementale reste toujours les heures supplémentaires. Dans notre secteur, il y en a de plus en plus.

C'est logique, leur logique puisqu'il y a moins d'emplois. Regardez les DGH qui vont être présentées dans les CA des établissements au début février.

Et puis, juré, craché, pas question de toucher au système de retraite par répartition, ni de changer le niveau des pensions. Mais la population française vieillit, l'assurance vieillesse est en déficit, alorsil faudra travailler plus longtemps. Et en prime on pourrait supprimer l'âge légal du départ à 60 ans, voyez en Islande ou en Allemagne, c'est 67.

SOMMAIRE

page 1 : Edito.

page 2 : Réformes du système éducatifs

page 3: de la maternelle à l'université, une même logique de concurrence

page 4 : Régularisation des travailleurs sans papier, Acte II. Elections au CA de Vauban.

P
O
U
R

L
U
T
T
E
R

Stop ! Pour nous c'est 60 ans.

Il n'est pas question d'un quelconque renoncement comme certains, ni d'un nouveau recul sur cette question.

C'est dans l'unité que nous devons construire la riposte contre cette nouvelle charge du MEDEF et du gouvernement.

Réformes du système éducatif :

La logique des réformes du système éducatif, c'est la concurrence.

Cette concurrence s'appuie sur un pilotage du système fondé sur la culture du résultat et une évaluation de la performance des personnels. L'instrument de ces réformes est l'autonomie. Cette autonomie, on la retrouve partout. La LRU à l'Université, la réforme des hôpitaux, les EPLE dans le premier et le second degré, la loi de mobilité, partout la Réforme générale des

AUTONOMIE : L'OUTIL DE LA DÉRÉGLEMENTATION

L'autonomie des établissements est un vieux projet qui date au moins du début des années 2000. Les fondements de ce système s'articulent autour de quelques éléments érigés en dogme : absence de références nationales, gestion des moyens au niveau local, mise en concurrence des établissements et des personnels. A titre d'exemple, c'est sur ces principes que la carte des formations dans l'enseignement professionnel en Bretagne a été restructurée. Dans ce jeu, le rectorat a mis en concurrence les établissements dans le cadre du lycée des métiers. Tel établissement « gagnant » des formations au détriment d'un autre. Les effets sont terribles : certaines formations n'existent plus que dans le privé ; des établissements sont devenus des lieux de relégation scolaire.

LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE : L'INSTRUMENT DE L'AUTORITÉ DANS LES COLLÈGES, LES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AU LYCÉE.

Le rôle du conseil pédagogique est à examiner de près. Il fait partie de l'arsenal de la réforme de l'enseignement professionnel et sera mis en place dès la rentrée avec la réforme du lycée. Il concerne aussi les collèges. Le conseil pédagogique permet d'organiser des enseignements en groupes de compétences. Il coordonne l'évaluation des activités scolaires. Il assiste le chef d'établissement dans la fabrication du rapport pédagogique de l'établissement. Les membres du conseil pédagogique sont nommés par le chef d'établissement. Ils sont en charge de contrôler la pédagogie des collègues. Il s'agit bien de la mise en place d'une hiérarchie interne dans l'établissement. Le conseil pédagogique a la possibilité de choisir l'attribution d'un volume de la dotation horaire sans contrainte de grilles horaires nationales. Au total, le conseil pédagogique est un des instruments de la mise en place de la réforme. Même avec la volonté de contrer la réforme, y participer conduit à mettre la main dans un processus d'éclatement du système éducatif.

L'OBJECTIF : UNE CURE D'AUSTÉRITÉ POUR FINANCER LA CRISE

Derrière une prétendue diversification, il s'agit donc, en fait, d'un appauvrissement de l'offre de formation au nom des économies réalisées sur le dos de l'école publique, en particulier du fait des 16 000 suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine. Cette régression débouche sur une aggravation des conditions de travail des personnels enseignants et une détérioration des possibilités d'étude des jeunes qui se traduira nécessairement par un accroissement des inégalités scolaires.

SE MOBILISER AVEC TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE

Le 21 janvier constitue une nouvelle étape importante de mobilisation dans la Fonction publique.

Avec près de 130 manifestations et rassemblements sur toute la France, ce sont largement plus de 100.000 manifestants qui ont, en descendant dans la rue, réaffirmé leur opposition à la politique de démantèlement tous azimuts menée dans les 3 versants de la Fonction publique. On constate notamment une mobilisation conséquente dans les communes de petite et moyenne importance, ce qui atteste d'un fort attachement aux services publics. En dépit d'inégalités partiellement compréhensibles, les taux de grévistes ont été également particulièrement significatifs (25 à 30 % sur l'ensemble de la Fonction publique).

de la maternelle à l'Université, une même logique de concurrence

Politiques Publiques revêt les mêmes aspects : individualisation de la gestion des personnels, diminution du nombre de postes et des moyens, renforcement du rôle de la hiérarchie de proximité, rémunérations au mérite...

L'enjeu des mobilisations est donc global parce qu'opposant deux conceptions diamétralement opposées : d'un côté la logique du marché ; de l'autre le service public pour répondre aux besoins de la population.

UNE ÉCOLE DU RENONCEMENT

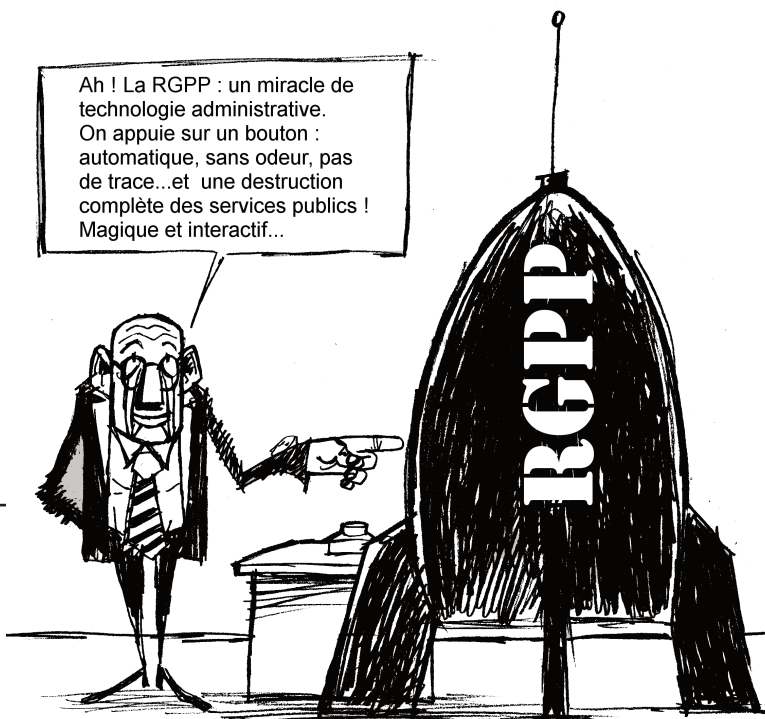
Il y a une réforme globale du système éducatif et pas des réformes sans lien les unes avec les autres. La réforme du collège aboutit à une définition locale des enseignements et à un collège de la différenciation. Pour les uns, c'est le socle commun et une sortie précoce du système éducatif. Pour les autres, c'est un collège avec l'ensemble des programmes et la possibilité de poursuite d'études. Le lycée est conçu avec seule ligne de mire les futurs diplômés de l'enseignement supérieur. Exit la réussite de tous. L'enseignement professionnel vient de connaître une réforme qui accentue les sorties du système sans diplômes, sans solution. Au total, nous sommes très proches du système anglo-saxon fondé sur le mérite, la compétition, l'argent.

L'EXCLUSION DES EXCLUS

La réforme de l'enseignement professionnel a été accompagnée de la volonté de promouvoir l'apprentissage comme le « nirvana » de la formation professionnelle. En Bretagne, le Conseil Régional a mené de 2004 à 2010 une politique de promotion de l'apprentissage excessive. Cette option stratégique assumée par la majorité régionale a rencontré à la fois la crise économique et les réformes du système éducatif. Le nombre d'apprentis est passé de 15 000 en 2004 à 18 500 en 2009. Un fait interroge fortement la stratégie régionale. Il y a une augmentation, et non une diminution, du nombre de jeunes sortant du dispositif sans aucune qualification. Ces jeunes relèvent pour l'essentiel des niveaux V et IV qui n'ont pas trouvé d'entreprise pour les accueillir. Ainsi pour 2010 près de 2000 jeunes sont sans solution et donc doublement exclus : du système de formation et de l'emploi. On le voit, les politiques régionales contribuent à accentuer les effets des réformes nationales.

LES TEMPS MODERNES

Ah ! La RGPP : un miracle de technologie administrative. On appuie sur un bouton : automatique, sans odeur, pas de trace...et une destruction complète des services publics ! Magique et interactif...



DE L'IDÉOLOGIE DANS L'AIR

En décembre, la réforme du lycée a été mise en lumière auprès de l'opinion publique par la réaction de nombre d'intellectuels et personnalités politiques, contestant la suppression de l'histoire-géo en terminale scientifique. Il n'est pas normal qu'on la supprime pour une partie des lycéens, de plus à l'âge où ils vont voter. Mais la réforme s'attaque aussi à d'autres matières, notamment les sciences économiques et sociales, dont le Medef disait, il y a peu, qu'elles « ne donnaient pas une assez bonne image de l'entreprise » et qui voient leur horaire réduit ! Il en est de même pour le français en seconde, les maths, retirées de la première littéraire. Autant d'éléments qui montrent aussi que les réformes ont un but idéologique fort : à quoi bon réfléchir dans un monde formaté.

La journée du 21 janvier et celles qui l'ont précédée ont été l'occasion de multiples initiatives de sensibilisation en direction des usagers. Les échanges entre agents publics et usagers ont confirmé que ces derniers, dans leur immense majorité, désapprouvent la politique gouvernementale de casse de la Fonction publique. Il faut

<p>Non aux expulsions des élèves sans papier.</p>	<p>Rentrée 2010 dans les collèges – Tendances</p>
<p>En plein débat national sur l'identité nationale, le gouvernement continue la chasse aux sans papier. Il met des réfugiés kurdes en centre de rétention, menace d'expulsion des Haïtiens et s'acharne sur les lycéens majeurs.</p> <p>Mohamed Abourar, arrivé à 13 ans en France en 2004, a été expulsé samedi 23 janvier 2010.</p> <p>Scolarisé en BAC professionnel Hygiène et environnement au lycée professionnel Valmy de Colombes, il n'est ni un voyou ni un criminel !</p> <p>Mohamed Abourar doit pouvoir revenir !</p> <p> Signez la pétition en ligne : http://www.educationsansfrontieres.org/article25418.html</p>	<p>Les conseils d'administration des collèges doivent voter les DGH/TRMD avant le 4 février : date du CTPD « spécial DGH » à Quimper.</p> <p>D'ores et déjà, une tendance se dessine. Les multiples suppressions de postes (encore 16000 à la rentrée prochaine) s'ajoutant aux précédentes, produisent leurs effets et entraînent inévitablement des conséquences néfastes sur les conditions d'enseignement.</p> <p>En tenant compte des variations d'effectifs, le nombre d'heure/poste est en diminution dans la plupart des collèges. Par contre, le nombre d'heures supplémentaires continue d'augmenter.</p> <p>Ainsi, dans le Finistère, le pourcentage d'HS était l'an dernier de 6,6% en moyenne. Il devrait atteindre les 7,5%. Pour mémoire, il était de l'ordre de 3,5 % il y a cinq ans.</p> <p>Pour l'administration, ces HS sont les variables d'ajustement idéales pour la mise en place d'activités diverses et variées en adéquation avec la suppression de la carte scolaire et la mise en concurrence des établissements. Celles-ci se multiplient, au détriment d'une véritable prise en compte des difficultés d'enseignement pourtant reconnues par toutes les instances au niveau collège (gestion de l'échec scolaire pour de nombreux élèves, développement inquiétant de la souffrance au travail des enseignants).</p> <p>Il est inacceptable de voir des HS attribuées dans une discipline quand ces mêmes HS ajoutées au déficit de la discipline permettrait la création d'un poste.</p> <p>Il est inacceptable d'amplifier artificiellement un excédent dans une discipline, avec des HS, générant un Complément de Service Donné plus conséquent.</p> <p>Cette profusion d'HS (sous payées, il faut le rappeler) voire pas payées comme celles du mois de Septembre, (mois pourtant entier !!!), ne peut se faire qu'au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé.</p> <p>Il faut refuser les heures supplémentaires.</p>



le blog du SDEN 29
connectez-vous à <http://www.cgteduc-action29.org>

Le journal des enseignants CGT du Finistère

Syndicat départemental de l'éducation nationale SDEN CGT 29
Maison du Peuple
2 Place Edouard Mazé
29283 BREST CEDEX

Téléphone : 02 98 46 90 60
06 88 84 23 03

Messagerie : sden29.cgt@wanadoo.fr

**S
D
E
N
2
9**



Secrétaire générale

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Trésorier départemental :

Michel Biniasz (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Secrétariat départemental :

Fabienne Bodin (LP Lesven, Brest)

Patrick Lagadec (SEP Vauban, Brest)

Fabienne Lamé (Lycée Amiral Ronarc'h, Brest)

Carine Naizet (LP Lesven, Brest)

Michel Voyez (collège du Vizac, Guipavas)

Laurent Wendeling (collège Segpa Anna Marly, Brest)

Olivier Le Pichon (LP Dupuy de Lôme, Brest)

Je me syndique au SDEN CGT 29

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ COMMUNE _____

BULLETIN À RENVOYER AU SDEN CGT 29 MAISON DU PEUPLE 2 PLACE EDOUARD MAZÉ 29283 BREST CEDEX